Envoyé en préfecture le 31/07/2025
Reçu en préfecture le 31/07/2025
Publié le
ID : 081-218101962-20250728-28072025_01-DE

28072025_01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

Séance du 28 juillet 2025

Nombre de Conseillers	
• en exercice	13
• présents	11
• votants	12
(dont 1 procuration)	
• Excusé	1
• Absente	1

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 03 juillet 2025
Date d'affichage : 03 juillet 2025

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Jean-Claude BARRAILLE ; René ALIÈS ; Thierry CALS ; Vincent COUSINIÉ

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Nathalie FAUGERAS ; Martine CROS ; Marie-Christine LAURES ;

Excusé : M Christophe BRENAC (procuration à Mme Jocelyne GALINIER)
Absente : Mme Sandrine EPIPHANE

Mme Martine CROS été désignée secrétaire de séance

Favil 2025 - Travaux de goudronnage

Monsieur le Maire informe l'ensemble des membres du conseil présents, qu'il est possible de solliciter, le Conseil Départemental afin d'obtenir une subvention, dans le cadre du FAVIL et la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet dans le cadre du fonds de concours, pour des opérations de goudronnage.

L'opération pourrait être retenue

- Route de la Poussarié
- Rue de la Fabrié
- Carrefour de la Fabrié
- Chemin de Saint Auzart
- Entretien ponctuel – point à temps

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité (dont 1 voix par procuration)
DECIDE :

- De programmer l'opération proposée à hauteur de l'enveloppe du FAVIL
- Donne pouvoir de signature à M le Maire

Mme Martine CROS
Secrétaire de Séance

Francis MATHIEU
Maire

MAIRIE DE NOAILHAC (TARN)

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures